

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 6 (1868)
Heft: 46

Artikel: Les blocs erratiques
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-179965>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : un an, 4 fr. ; six mois, 2 fr. ; trois mois, 1 fr.

Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin Monnet, place de Saint-Laurent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Quelques mots sur l'inondation.

L'immense désastre qui a répandu la ruine et le deuil dans la Suisse orientale a déjà donné lieu à plusieurs travaux sur les causes qui ont pu accumuler en si peu de temps une aussi grande masse d'eau dans les bassins hydrographiques du Rhin et du Tessin. Quelques-uns veulent que les glaciers, sous l'influence du *fœhn*, aient été subitement transformés en eau ; d'autres attribuent purement et simplement l'inondation à la quantité considérable de pluie qui est tombée sur le massif du St-Gothard dans les derniers jours de septembre et les premiers jours d'octobre. Dans une lettre au *Journal de Genève* (12 novembre), M. le professeur Desor, de Neuchâtel, réfute complètement l'influence de la première cause ; sans doute, les glaciers se sont fondus quelque peu ; mais agissant à la manière d'une éponge, ils ont plutôt retenu l'eau qui coulait à leur surface, de manière à en régulariser l'écoulement. M. Desor, d'accord en cela avec MM. Théobald et Coaz, de Coire, attribue la violence de l'inondation au concours de deux causes, « qui, si elles avaient agi séparément, n'auraient pas produit de bien grands dégâts, savoir, d'une part aux pluies plus ou moins continues qui sont tombées sur les massifs voisins du St-Gothard à partir du 13 septembre, et en second lieu à l'orage survenu dans la nuit du 27 au 28 septembre. En effet, si l'orage du 28 septembre n'avait pas trouvé le sol et le gazon complètement imbibés, l'écoulement de l'eau aurait pu se faire d'une manière régulière, en dépit de la violence des pluies ; mais c'est parce qu'une trombe d'eau est venue ajouter ses averses à l'eau dont le sol regorgeait déjà, que l'érosion a eu si beau jeu et qu'elle a balayé des pâturages entiers et profondément raviné le sous sol, partout où il était composé de matériaux tendres ou meubles. »

Il est fort remarquable, en effet, de constater la masse énorme d'eau qui s'est abattue en peu de jours sur la Suisse, et particulièrement dans la Suisse orientale. C'est ainsi qu'au St-Gothard, il est tombé un pied d'eau (300^{mm}) dans les premiers jours d'octobre ; à Thusis, dans la seule nuit du 28 septembre, il en est tombé 122^{mm}, soit $\frac{1}{8}$ de la quantité annuelle. Dans cette même nuit, il en est tombé à Lausanne 55^{mm}, et ceux qui ont conservé le souvenir de cette journée peuvent se rendre compte de

l'énorme quantité d'eau que représente ce chiffre, heureusement pour nous, modeste si on le compare à ceux que nous offre la Suisse orientale. S. C.



Les blocs erratiques.

Le Département des travaux publics de notre canton vient, sur la demande qui lui en a été faite par la Société vaudoise des sciences naturelles, d'adresser à toutes les Municipalités une circulaire relative à la conservation des blocs erratiques qui existent encore dans notre pays. Il ne sera pas sans intérêt, croyons-nous, de rappeler en quelques mots l'origine de ces blocs et l'importance scientifique qui s'attache à leur conservation.

On rencontre fréquemment sur le plateau suisse et au pied du Jura des blocs, parfois énormes, complètement isolés, et dont la nature est absolument différente de celle des roches environnantes. Ces blocs, composés de granit, de calcaire ou de schistes cristallins, appartiennent au massif des Alpes et il a été possible, parfois, de retrouver, à 40 ou 50 lieues de distance, l'emplacement qu'avait dû abandonner telle ou telle de ces masses pour venir occuper la position que nous lui connaissons aujourd'hui. C'est à ces blocs vagabonds, vivant sur la terre étrangère, que l'on a donné le nom de *blocs erratiques*.

Comment ces masses, qui atteignent parfois un volume de 40,000 à 60,000 pieds cubes, ont-elles pu être transportées à d'aussi grandes distances, en traversant des bassins profonds ? Comment se fait-il que l'on retrouve presque au sommet du Jura, quelquefois même sur le versant de la seconde chaîne à partir du plateau, des blocs erratiques détachés de la chaîne des Alpes ? Telles sont les questions que depuis fort longtemps se sont posées les naturalistes de tous pays et auxquelles ils ont été souvent fort embarrassés de répondre. On a cru pendant longtemps que de grands courants d'eau avaient pu effectuer ces transports ; mais la position élevée de plusieurs blocs et l'absence de cette usure que produit toujours le roulement des pierres n'a jamais permis de considérer cette explication comme satisfaisante. D'autres ont vu dans ce grand phénomène l'effet du transport par les glaces. Il était réservé aux naturalistes suisses, et à leur tête il faut compter Venetz père et de Charpentier, de fournir une explication sérieuse de ce grand problème, et cette

explication est aujourd'hui acceptée par tous les naturalistes.

D'après cette théorie, tout l'espace compris entre les Alpes et le Jura aurait été recouvert par un immense glacier sur lequel auraient glissé les blocs détachés du massif des Alpes. Au fur et à mesure de la fonte de ce vaste champ de glace, ces blocs se seraient déposés à l'endroit où ils se trouvaient arrêtés, les uns très près, d'autres très loin de leur point de départ.

Cette théorie n'a pas été acceptée immédiatement par les savants de l'Europe. Ce n'est que peu à peu, et à mesure qu'un plus grand nombre d'entre eux sont venus étudier le sol de notre pays, que la vérité s'est fait jour. A ce point de vue, comme sous beaucoup d'autres, notre Suisse est devenue un vaste champ d'exploration scientifique, le rendez-vous des naturalistes de tous pays qui viennent étudier les témoins encore debout d'une époque déjà ancienne.

Mais cette étude est loin d'être terminée et chaque année voit éclore quelque nouveau travail qui vient éclaircir quelque point resté obscur de l'histoire de notre globe. Pendant ce temps, les précieux témoins disparaissent rapidement, les entrepreneurs de routes livrent aux blocs erratiques une guerre acharnée; ils les transforment en boute-roues, en moëllons, en matériaux de construction des chaussées, et, si l'on n'y prend garde, nos neveux auront quelque peine à retrouver la place qu'occupaient ces grosses pierres qui ont tant préoccupé les hommes de la génération qui disparaît.

Dans plusieurs endroits, on a pris des mesures pour assurer la conservation des blocs erratiques, des plus importants du moins. C'est ainsi que dans le canton de Neuchâtel, le *Club jurassien* s'est donné pour mission de faire déclarer *inviolables* un grand nombre de blocs, et, pour tous les autres, il en a dressé une carte très détaillée, indiquant leur distribution géographique. Les communes de Soleure et de Boudry ont décidé qu'à l'avenir on n'exploiterait aucun de ces blocs situés sur le terrain qui leur appartient. La commune de Lensbourg a refusé les offres avantageuses que lui faisaient des ouvriers italiens et a décidé la conservation d'un magnifique bloc, qui provient des montagnes du canton d'Uri; on a tiré parti de la position pittoresque où il se trouve pour en faire l'ornement d'une promenade publique. Il y a quelques jours, la Municipalité de Lausanne a décidé de conserver un très beau bloc qui se trouve dans la forêt de Vernand; il sera débarrassé des troussailles qui l'entourent, les abords en seront convenablement arrangés et les armes de la ville seront gravées sur ce monument naturel. La forêt de Vernand, qui est déjà aujourd'hui un charmant but de promenade, offrira ainsi un attrait de plus aux Lausannois qui voudront diriger de ce côté leurs petites excursions du dimanche.

D'autres communes du canton de Vaud ont déjà pris des mesures analogues, et c'est afin de les généraliser que le Département des travaux publics s'est adressé à toutes les Municipalités. Il serait bien à souhaiter en effet que, pour une valeur sou-

vent minime, les autorités communales et les particuliers ne sacrifiasent pas des blocs qui ont, comme nous l'avons dit, un immense intérêt scientifique.

La circulaire dont nous parlons s'exprime ainsi :

« S'il existe quelques-uns de ces blocs sur vos propriétés communales, il serait à désirer que vous puissiez conserver les plus remarquables, et, si la chose peut vous convenir, que vous en fissiez don à l'Etat. Quant à ceux qui se trouvent sur les propriétés particulières, rière votre territoire, nous vous prions, Messieurs, de vouloir bien user de votre influence pour encourager les propriétaires de ces blocs à les conserver, et, s'ils le peuvent sans inconvénient pour eux, à en faire don à l'Etat. Ils deviendraient ainsi une propriété nationale et feraient partie de nos collections scientifiques au même titre que les objets déposés dans les musées cantonaux.

» On placerait au Musée cantonal des échantillons de tous les blocs conservés. Ces échantillons porteraient l'indication de leur numéro ou de leur nom, de l'emplacement qu'ils occupent, ainsi que le nom des donateurs ou du propriétaire qui veut bien consentir à leur conservation.

» Pour les blocs que les communes ou les particuliers ne voudraient pas conserver, il serait à désirer que leurs propriétaires consentissent tout au moins à laisser en place un morceau de ces blocs avec un piquet ou jalon indiquant l'emplacement du bloc exploité.... »

Cette circulaire est accompagnée d'un rapport très remarquable intitulé : « Appel aux Suisses pour les engager à conserver les blocs erratiques. » Ce travail, dû à la plume de M. Alphonse Favre de Genève, a été approuvé par la Société helvétique des sciences naturelles. Il est accompagné d'un projet relatif à l'établissement d'une carte des blocs erratiques. Quoi que l'on fasse, il y aura des blocs qui disparaîtront nécessairement, soit parce qu'il s'en trouvera un grand nombre dans la même localité, soit parce que les convenances particulières de leurs propriétaires n'auront pas permis de les conserver. Il sera donc important de posséder une carte générale de la Suisse sur laquelle seront indiqués, soit les blocs existants, soit ceux qui ont déjà disparu. Un grand nombre de personnes se sont déjà mises à l'œuvre pour ce travail dans notre canton, et nul doute que, un peu de bonne volonté et de patriotisme aidant, le canton de Vaud n'aura pas moins fait dans cette question, vraiment nationale, que le gouvernement français, par exemple, qui a décidé la conservation de tous les blocs qui lui ont été signalés dans la vallée de l'Arve par deux savants genevois, MM. Sorret et A. Favre. S. C.

La femme-homme. 14 nov 1866

Décidément, la femme prend son vol; elle sort d'un rôle trop effacé jusqu'ici, pour marcher de pair avec l'homme et devenir son égal.

Sur tous les points du globe, la plus belle moitié du genre humain réclame son émancipation. Ce n'est